

L'OBSERVATOIRE POUR LE RESPECT DES LIBERTES

vous informe :

A l'attention de tous les partenaires de l'Education Nationale
dans les Pyrénées Orientales :

UNE RENTREE PAS COMME LES AUTRES !

Vous ne le savez peut-être pas, mais l'année scolaire 2004/2005 a été pour notre département une année de mise en place d'un nouveau système de saisie des données informatisées de tous les élèves. Cette année verra s'appliquer définitivement ce mode d'enregistrement sous couvert d'expérimentation.

Pourquoi avons-nous voulu vous alerter sur ce sujet ?

1. parce que c'est l'introduction d'une logique de fichage de type comptable et non au service des besoins éducatifs des jeunes,
2. parce que cela ne laisse plus de possibilité pour l'enseignant d'apprécier humainement une situation individuelle,
3. parce que certaines informations demandées représentent pour nous un risque de dérive éventuelle dans leurs divulgation et utilisation d'informations strictement privées, comme par exemple la situation familiale, les origines géographiques de l'enfant, la langue et la culture d'origine, le suivi dans une structure d'accueil de soins ou d'accueil social pour les enfants en difficulté,
4. parce que nous nous inquiétons fortement de l'introduction d'une centralisation nationale de ces données (à Orléans) : cette centralisation est motivée par le besoin de statistiques plus efficaces, et les noms des enfants restent "en principe" anonymes, mais *si l'administration a besoin des noms, l'anonymat peut être levé ...* De quelles administrations peut-il s'agir ? De quelles évaluations peuvent-elles avoir besoin ? Statistiques sur les enfants en difficulté scolaire ? Sur l'immigration ?

Toutes ces mesures sont à rapprocher du "rapport Benisti", commandé par le gouvernement et qui a fortement inspiré les lois Sarkozy et Perben II. En ce qui concerne le risque des "comportements déviants" des enfants dès leur plus jeune âge, notamment en rapport avec la langue maternelle, il y est indiqué : *"la mère de famille devra s'obliger à parler le français dans le foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer"*, et plus loin : *"... des suivis sociaux réguliers devront ainsi permettre à l'enfant d'être élevé dans une atmosphère saine"*.

**NOUS VOUS REMERCIONS DE DUPLIQUER, SIGNER ET FAIRE SIGNER
LA PETITION JOINTE AU PRESENT COURRIER**

Organisations partenaires et relais de cette action : FCPE 66, SUD éducation 66, Snudi-FO 66, CNT éducation, Fnec-FP-FO 66, Ligue des Droits de l'Homme, Syndicat de la Magistrature, MRAP, CIMADE, Comité des sans-papiers, SUD Santé Sociaux 66, UD CGT 66, Solidaires 66.

O.R.L. – Réseau de vigilance et d'alerte pour les atteintes aux libertés individuelles
ou collectives dans les Pyrénées Orientales

Adresse postale : ORL – 52, rue Foch – 66000 PERPIGNAN

Courriel : orl66@laposte.net

